

CHALON-SUR-SAÔNE SOCIAL

Des Japonais séduits par l'accueil familial des adultes handicapés

Après avoir regardé une vidéo du conseil départemental de Saône-et-Loire sur l'accueil familial, Jiyoung Jung, professeur à l'Université de Chiba au Japon, spécialiste de l'habitat collectif et missionnée par l'État japonais pour réfléchir à une solution d'accueil pour les personnes adultes handicapées, a voulu se rendre chez l'une de ces familles. La délégation japonaise s'est ainsi rendue chez Marie-Jo Grioch, accueillante familiale à Chalon-sur-Saône de trois adultes handicapés. « C'est une solution rassurante pour les familles, s'inquiétant du devenir de leurs enfants handicapés après leur mort », a constaté Jiyoung Jung. « Ce système pourrait aussi fonctionner chez nous. »



■ Jiyoung Jung, professeur à l'Université de Chiba au Japon, spécialiste de l'habitat collectif et missionnée par l'État japonais a questionné Yann, un jeune adulte handicapé, accueilli chez Marie-Jo Grioch à Chalon depuis presque 2 ans. Photo N.D.

Nicolas DESROCHES

La famille au grand cœur de Marie-Jo Grioch

Avant d'ouvrir sa maison à de jeunes adultes handicapés, Marie-Jo Grioch, 57 ans, a pesé le pour et le contre. « J'ai mûri ma décision pendant un an et demi avant de me lancer dans l'obtention de l'agrément », souligne-t-elle. « Ils sont mieux ici, dans une famille leur apportant la stabilité que dans un centre psychiatrique. »

| Une seconde « maman »

Yann (20 ans) a été le premier jeune adulte qu'elle a accueilli chez elle. À son arrivée, il était renfermé sur lui-même. « Depuis, il s'est littéralement métamorphosé. » Il a été rejoint par la suite par Anthony (41 ans) et Jessica (36 ans). Désormais, Marie-Jo est devenue un peu leur seconde « maman », leur apportant du réconfort, de l'écoute et de la chaleur humaine. Elle ne regrette pas son choix, même si elle déplore parfois le manque de considération de son nouveau métier. « Le salaire n'est pas très sécurisant », avoue-t-elle. « Je suis payé tant que j'ai un jeune chez moi, en



■ De gauche à droite : Anthony (41 ans), Jessica (36 ans), Marie-Jo Grioch, accueillante familiale à Chalon-sur-Saône, et Yann (20 ans). Photo N.D.

“ Nous avons lancé un appel à projet pour créer d'ici le 2^e semestre 2019 un service d'accueil familial salarié. ”

Claude Cannet, 2^e vice-présidente du conseil départemental de Saône-et-Loire chargée des affaires sociales



91

C'est le nombre d'accueillants familiaux que compte la Saône-et-Loire pouvant offrir jusqu'à 141 places. Ils sont à ce jour 102 personnes à être ainsi accueillies dans des familles, dont 60 % d'adultes handicapés.

L'accueil familial en Saône-et-Loire, c'est...

L'accueil familial est un mode d'hébergement pour les personnes âgées et les personnes adultes handicapées. Il s'agit d'une alternative à l'entrée en établissement. Le Département a la vocation de développer ce système d'accueil et de doubler la capacité d'ici à 2020. Chaque accueillant familial est formé durant 54 heures avant d'obtenir son agrément permettant d'accueillir jusqu'à 3 personnes disposant au minimum d'une chambre individuelle de 9 m². Pour les personnes, en particulier âgées, ce mode d'hébergement lui coûtera 1 400 € par mois en moyenne, moins onéreux qu'un placement en EHPAD et ouvrant droit à des aides financières.

SUR LE WEB

Retrouvez un reportage photo et des vidéos sur notre site internet www.lejisl.com

sachant que nous sommes liés par une convention de gré à gré pouvant prendre fin à tout moment. » Le conseil départemental de Saône-et-Loire a entendu ses requêtes, en lançant un appel à projet pour créer un service

d'accueil familial salarié. Histoire de créer de nouvelles vocations, car malheureusement les demandes restent fortes et les bonnes volontés plus rares.

N.D.